

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Puybrun

Séance du 18 mai 2010

L'an deux mille dix, le 18 mai, à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jacques LORBLANCHET, Maire.

Sont présents : MM Jacques LORBLANCHET - Alain GINIBRIERE - Thierry DERAM, Bernard LABROUSSE, Michel FERNANDEZ - Jean-Philippe GALTIE, Mmes Michèle ARBITOURER - Pascale CIEPLAK -- Evelyne ORHAN - Francette TRAMOND, Nicole MARTY, Sophie PASTRE, Isabelle RUSCASSIE.

Excusés ayant donné procuration : Michel FAUREL à Bernard LABROUSSE.

Secrétaire de séance : Thierry DERAM.

DEPARTEMENT DU LOT

Nombre de Conseillers en exercice : 14
Présents : 14
Représentés : 0
Votants : 14

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Date de la convocation

11 mai 2010

Objet de la délibération :

LOT-CORREZE voie d'avenir

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de raccordement du bassin d'emploi Biars-Bretenoux-St-Céré à l'A20.

Il expose au Conseil Municipal les différentes propositions faites lors des réunions publiques de Sarrazac et Vayrac, lesquelles ont fait apparaître un fuseau Nord et un fuseau Sud comportant eux-mêmes plusieurs tracés.

Après discussion, le Conseil Municipal, se prononce à l'unanimité en faveur du fuseau Nord pour des raisons économiques, touristiques et de desserte et de sécurité sanitaires.

Cette décision peut faire l'objet d'une requête auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication ou de sa notification.

Ainsi fait et délibéré, en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Maire,



Jacques LORBLANCHET

Délibération rendue exécutoire

Enregistrée en sous-préfecture
le : 19/05/2010
Publiée ou notifiée
le : 19/05/2010
Le Maire

